

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Session annuelle
du Conseil d'administration

Rome, 8–12 juin 2009

RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 11 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2009/11-B/4
24 avril 2009
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2008 – ZAMBIE 10594.0

Assistance aux victimes des inondations

Nombre de bénéficiaires	242 600
Durée de l'intervention	21 mois (1 ^{er} septembre 2008–31 mai 2010)
Quantité de produits alimentaires fournis par le PAM	35 674 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	17 020 782
Coût total pour le PAM	36 771 478

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, OMJ*: M. M. Darboe tél.: 066513-2201

Attaché de liaison principal, OMJ: M. T. Lecato tél.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe, orientale et centrale)



RÉSUMÉ

1. Les inondations et les périodes de sécheresse prolongées compromettent la sécurité alimentaire des petits exploitants agricoles zambiens qui dépendent de l'agriculture pluviale. Les chocs successifs provoqués par les catastrophes naturelles et la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants diminuent encore davantage la capacité des populations les plus vulnérables de manger à leur faim.
2. En février 2008, à la suite d'inondations massives, le Cabinet du Vice-Président zambien a sollicité l'assistance des organismes des Nations Unies. La stratégie d'intervention du PAM décrite dans la présente intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) est conforme à la procédure d'appel global et aux recommandations d'une évaluation effectuée par le Comité zambien d'évaluation de la vulnérabilité en juin 2008.
3. Les principaux objectifs de l'IPSR sont les suivants:
 - apporter des secours aux bénéficiaires ciblés selon que de besoin;
 - rétablir et maintenir l'état nutritionnel des ménages exposés à l'insécurité alimentaire et accroître leur capacité de résistance aux chocs;
 - renforcer les capacités nationales afin de faciliter l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion de systèmes de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition; et
 - prendre des mesures pour atténuer les effets défavorables de l'envolée des prix des denrées alimentaires sur des populations déjà structurellement vulnérables.
4. L'IPSR visera les résultats suivants:
 - les populations ciblées seront davantage en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires immédiats;
 - la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans aura diminué; et
 - les partenaires coopérants auront des capacités renforcées pour mettre en place et gérer efficacement des activités d'assistance alimentaire.
5. Dans le cadre de la présente IPSR, l'aide alimentaire sera principalement fournie par le biais d'activités Vivres pour la création d'avoires (VCA) et Vivres pour la formation (VPF), à savoir: écoles pratiques d'agriculture; aménagement des sols et gestion de l'eau; diversification des cultures et protection des semences; mise en place de petits périmètres d'irrigation et de drainage; usage des techniques après-récolte; et entretien et construction de voies d'accès. D'autres organismes des Nations Unies seront invités à apporter leur concours. La supplémentation alimentaire dont bénéficieront les enfants de moins de 5 ans permettra de réduire la malnutrition grave et de prévenir la malnutrition modérée. Le PAM utilisera des bons d'alimentation dans certaines régions à titre expérimental. L'initiative "Achats au service du progrès" sera mise à contribution dans la mesure du possible pour donner aux agriculteurs les moyens de s'engager dans l'économie de marché, ce qui les encouragera à accroître leur production vivrière et agricole.

6. Par le biais de son Unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité, et en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le PAM entreprendra des activités de renforcement des capacités dans les domaines de l'évaluation des besoins alimentaires, de l'alerte rapide et de la programmation de base. Il renforcera les liens entre l'Unité de gestion des catastrophes et d'atténuation de leurs effets et l'Unité nationale d'alerte rapide (qui relèvent du Département de météorologie du Ministère de l'agriculture et des coopératives). L'Unité de gestion des catastrophes et d'atténuation de leurs effets coordonnera les activités à l'échelle nationale tandis que les comités de district de gestion des catastrophes naturelles seront chargés de la mise en œuvre au niveau des districts. Les activités VCA seront menées à bien dans le cadre des plans de développement à l'échelle des districts; le PAM participera aux travaux des comités de district par le biais de ses bureaux extérieurs et bureaux auxiliaires.